



Montrouge, le 17 janvier 2018

Plus d'1,1 milliard d'euros de financements nouveaux injectés dans l'économie

Le groupe Crédit Agricole, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et le Fonds Européen d'Investissement (FEI) soutiennent le développement des PME et ETI françaises

Le groupe Crédit Agricole et le groupe BEI, composé de la Banque Européenne d'Investissement et de sa filiale le Fonds Européen d'investissement, se mobilisent pour soutenir les PME et ETI françaises avec plus d'1,1 milliard de financements nouveaux injectés dans l'économie grâce à deux opérations.

La BEI, le FEI et le Crédit Agricole ont finalisé une première opération d'envergure réalisée dans le cadre du Plan d'investissement européen (Plan Juncker). Grâce à une titrisation synthétique réalisée par Crédit Agricole CIB, le Groupe BEI met à disposition des PME et ETI françaises une enveloppe de 830 millions d'euros de financements à taux bonifié qui seront distribués sur 3 ans par les Caisses régionales de Crédit Agricole. Une enveloppe supplémentaire de 100 millions d'euros de refinancement vient consolider ce dispositif.

La seconde opération s'inscrit dans le cadre du programme « InnovFin SME Guarantee Facility » porté par le FEI. Cet accord entre Crédit Agricole Leasing & Factoring et le FEI porte sur des financements en crédit-bail mobilier et prévoit une enveloppe de garanties de 200 millions d'euros sur deux ans à destination des ETI et PME innovantes.

Pour Dominique Lefebvre, Président de la Fédération nationale du Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A. « Ces opérations majeures et innovantes au service des entreprises françaises viennent renforcer les liens entre le groupe Crédit Agricole et le Groupe BEI. Grâce à l'action conjointe de plusieurs entités du Groupe, c'est plus d'1,1 milliard d'euros en financements alloués qui vont amplifier l'action du Crédit Agricole au service des PME et ETI. »

Pour Ambroise Fayolle, Vice-Président de la BEI « Ce partenariat d'envergure avec Crédit Agricole reflète notre forte mobilisation en faveur des entreprises. Grâce à la garantie européenne dans le cadre du Plan Juncker et à des outils de financement innovants et attractifs, nous sommes en mesure d'accélérer notre soutien aux entreprises françaises et ainsi les accompagner dans leur projet de développement. Le soutien aux PME-ETI est une priorité absolue du Groupe BEI, étant donné qu'elles représentent un secteur clef de l'économie de l'UE, avec 23 millions d'entreprises employant quelques 75 millions de personnes. Les PME et ETI sont responsables de la création de près d'un emploi sur deux. »

Pour Pier-Luigi Gilibert, directeur général du FEI : « Ces opérations marquent une étape majeure dans le développement du groupe BEI, car il s'agit à la fois de la première titrisation synthétique et du premier accord InnovFin avec Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole Leasing & Factoring respectivement. Le FEI se félicite de la coopération avec la BEI et le groupe Crédit Agricole car le capital réglementaire ainsi libéré sera d'une part redéployé sur de nouveaux financements destinés aux PME-ETI françaises et d'autre part alloué à des PME-ETI innovantes. L'expertise en investissement et structuration du FEI combinée à l'allocation efficace des fonds EFSI par la BEI permet d'offrir une solution optimale au groupe Crédit Agricole qui servira à renforcer l'offre de financement vers l'économie réelle. La signature de ces opérations entre le FEI et le groupe Crédit Agricole illustre comment le FEIS et InnovFin se complètent et se renforcent mutuellement, afin d'aider les PME-ETI à croître et créer des emplois. »

Sur ces opérations dans le détail

Un dispositif de financements bonifiés sans précédent d'un montant total de 930 millions d'euros

Dans le cadre du « Plan Juncker », qui vise notamment à stimuler l'investissement et favoriser l'accès aux crédits des PME et ETI, le Groupe BEI a mis en place un programme de financement qui repose sur de nouveaux modes d'intervention, dont la bonification de taux, complémentaires au seul levier des enveloppes de refinancement.

Le dispositif, qui repose sur ces deux approches, couvre les prêts liés à des investissements matériels et immatériels des PME et ETI répondant à des critères d'éligibilité définis par la BEI en cohérence avec les objectifs politiques de l'Union Européenne. Ce dispositif est constitué de deux enveloppes :

- **Une enveloppe de 830 M€ à taux bonifié mise à disposition par la BEI** pour des prêts d'une durée de 2 ans à 5 ans à taux fixe. Cette transaction novatrice repose préalablement sur une garantie financière du groupe BEI de 138 millions d'euros octroyée par le FEI, sur une tranche mezzanine d'un portefeuille de crédits de clients Grands Comptes européens de Crédit Agricole CIB de 3 milliards d'euros de notionnel. En contrepartie de cette garantie de 138 millions d'euros, le Crédit Agricole s'engage sur 3 ans à octroyer à ses clients PME-ETI des Caisses régionales 830 millions d'euros de nouveaux crédits à taux bonifié (i.e. bénéficiant d'une réduction de taux de 0.25%), soit un multiplicateur de x6 entre le montant de la garantie en risque et le montant des nouveaux financements accordés par le Groupe Crédit Agricole aux PME-ETI, vecteurs d'emploi et de croissance en France. Cette opération de titrisation synthétique permet également à Crédit Agricole CIB de renforcer son dispositif d'optimisation de fonds propres et d'anticiper les exigences des régulateurs sur son portefeuille de financements.
- **Une enveloppe de 100 M€** en refinancement classique auprès de la BEI vient compléter ce dispositif.

Un accord supplémentaire pour une enveloppe de garantie à hauteur de 200 millions d'euros de financements en crédit-bail mobilier à destination des PME et ETI innovantes sur 2 ans

CAL&F vient de signer un accord de garantie avec le Fonds européen d'investissement (FEI) pour soutenir le développement des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) françaises innovantes. S'inscrivant dans le cadre de l'agenda Juncker, le programme FEI « InnovFin SME Guarantee Facility » permet un soutien aux financements en crédit-bail mobilier de PME et ETI innovantes. Cette enveloppe de garanties de 200 millions d'euros sur deux ans dynamisera l'activité sur ce segment des entreprises innovantes. Le dispositif sera ouvert aux clients du groupe Crédit Agricole (réseaux des Caisses régionales du crédit Agricole et LCL) bénéficiant d'un crédit impôt recherche (CIR) ou aux financements de partenaires ciblant des actifs innovants. Ces derniers pourront ainsi bénéficier de conditions de financement avantageuses grâce à la garantie de 50% du risque apportée par le FEI.

Ces deux transactions interviennent quelques semaines après une autre opération d'envergure conclue par Crédit Agricole Leasing & Factoring en lien avec la BEI et le FEI. En effet, le 25 octobre dernier, une titrisation pour EFL, filiale de Crédit-Agricole Leasing & Factoring en Pologne, a été finalisée pour un montant total de 1,8mdsPLN (soit environ 415 millions d'euros). L'opération permettra de soutenir le plan de développement commercial d'EFL en sécurisant son refinancement à un niveau compétitif pour les quatre prochaines années.

CONTACTS PRESSE

Crédit Agricole

Charlotte de Chavagnac + 33 1 57 72 11 17

charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr

Caroline de Cassagne + 33 1 49 53 39 72

Caroline.decassagne@ca-fnca.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com -

 Crédit_Agricole  Groupe Crédit Agricole  créditagricole_sa

Groupe BEI

BEI - Anne-Cécile Auguin + 352 621 361948

a.auguin@eib.org

A propos du Groupe Banque européenne d'investissement (BEI) et du Plan d'investissement pour l'Europe

Créée en 1957 par le Traité de Rome, la BEI est la banque de l'Union européenne, formant avec le Fonds européen d'investissement (FEI) – filiale dédiée au soutien des PME - le Groupe BEI.

Le Groupe BEI est un acteur clef de la relance par l'investissement en Europe et en particulier en France. Depuis 2012, grâce à la solidité de ses compétences et à l'attrait financier de sa notation AAA, le Groupe BEI a doublé son volume d'activité en France (atteignant 9,3 milliards d'euros en 2016) au service des entreprises et de l'innovation, mais aussi en finançant l'investissement dans des secteurs stratégiques comme l'action en faveur du climat, l'énergie, la santé, le logement, l'éducation des jeunes et les infrastructures de formation. Depuis 2015, le Groupe BEI est l'opérateur du Plan d'investissement pour l'Europe appelé plus communément Plan Juncker.

Le plan d'investissement pour l'Europe, dit « plan Juncker » est l'une des principales priorités de Jean-Claude Juncker. Il est axé sur le renforcement des investissements européens pour créer des emplois et de la croissance grâce à une utilisation plus optimale des ressources financières nouvelles et existantes, et à la diminution des obstacles à l'investissement, grâce également à l'apport d'une plus grande visibilité et à une assistance technique aux projets d'investissement. Le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) qui est le pilier central du plan d'investissement permet au Groupe BEI d'investir dans davantage de projets, à forte valeur ajoutée et à caractère plus risqué. Le FEIS a déjà produit des résultats concrets. Les projets et accords dont le financement a été approuvé à ce jour dans le cadre du FEIS devraient mobiliser quelque 250 milliards d'euros d'investissements, au total, et soutenir quelque 528 000 PME à travers les 28 États membres.

A propos du Groupe Crédit Agricole

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et deuxième acteur mondial en financements verts.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 138 000 collaborateurs et 31 000 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 52 millions de clients, 9,3 millions de sociétaires et 1 million d'actionnaires individuels.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement, services aux émetteurs et aux investisseurs

La politique de responsabilité sociale d'entreprise du Crédit Agricole est au cœur de son identité de banque utile et loyale dans la durée. Elle s'intègre à son offre et irrigue tous ses métiers. Elle est un facteur clé de performance globale et un puissant vecteur d'innovation.